

APPEL

AUX

CATHOLIQUES DE MONTREAL.

Les époques et les contrées les plus bénies du ciel, ont toujours été celles qui se sont montrées elles-mêmes plus généreuses, plus actives, plus dévouées à l'œuvre de Dieu. On en peut dire autant des familles et des individus ; pour en trouver des preuves, il nous suffirait du reste d'ouvrir les yeux autour de nous. Nous avons donc cru rendre un service réel, autant à nos concitoyens qu'à l'œuvre à laquelle nous voulons les convier, en recueillant les motifs qui ont été si éloquemment exposés dans l'assemblée publique du 6 décembre.

Le dimanche précédent, la lettre suivante, émanant du Secrétariat de l'Évêché, avait été adressée à toutes les églises catholiques de Montréal :

“ Mgr. l'Évêque de Montréal, ayant permis aux RR. PP. Jésuites de bâtir une église attenante à leur Collège Ste. Marie, et un citoyen ayant généreusement donné à ces Pères un terrain spacieux pour y placer cette église qui, avec le temps, pourra devenir un très-bel ornement pour notre grande cité, je vous invite, de la part de Sa Grandeur, à contribuer, selon vos moyens, à une si bonne œuvre, dont le succès ne peut manquer de procurer la plus grande gloire de Dieu et d'attirer sur nous ses plus abondantes bénédictions.

“ Il y aura dimanche prochain, à 7 heures du soir, au Collège Ste. Marie, une assemblée publique, afin d'aviser aux meilleurs moyens à prendre pour accomplir un si utile projet ; et tous les généreux citoyens sont invités à y assister pour prendre une part active à une œuvre qui va procurer à la religion un nouveau monument religieux.”